



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFECTURE DE POLICE

Direction de la Police Générale  
Sous direction de la citoyenneté et des libertés publiques  
4ème bureau - Section Associations  
12 quai de Gesvres  
75004 PARIS

Le numéro W751216234  
est à rappeler dans toute  
correspondance

### Récépissé de Déclaration de CREATION de l'association n° W751216234

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d' association ;  
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

#### Le préfet de police

donne récépissé à **Madame la Présidente**  
d'une déclaration en date du : **28 août 2012**  
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

#### **RÉSEAU POUR LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES PÉDIATRIQUES (RESRIP)**

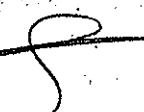
dont le siège social est situé : 6 rue Raffet  
75016 Paris

Décision prise le : **01 mars 2012**

Pièces fournies : liste des dirigeants  
Procès-verbal  
Statuts

Paris, le 04 septembre 2012

Pour le Préfet  
Pour le Directeur  
L'adjointe du chef de bureau



Taous ALLOUACHE - G 3

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

1066 - \* Déclaration à la préfecture de police. **LA FABRIQUE DES UNIVERS**. *Objet* : promouvoir le lien social au travers des actions culturelles aussi bien dans le domaine des arts plastiques que dans celui de la vidéo et de la performance ainsi que toutes les formes de création à la croisée de ces modes d'expression. *Siège social* : 104, boulevard Voltaire, 75011 Paris. *Date de la déclaration* : 27 août 2012.

1067 - \* Déclaration à la préfecture de police. **FEDERATION DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS JUDO**. *Objet* : promotion et développement des groupements d'employeurs judo régionaux de la FFJDA caution politique et morale auprès des institutions de la pérennisation de l'emploi et de la lutte contre la précarité de l'emploi ; favoriser l'insertion professionnelle ; formation des créateurs, administrateurs et personnels gestionnaires des groupements d'employeurs judo ; favoriser la formation des salariés des groupements d'employeurs judo ; rechercher des avantages sociaux pour les salariés des groupements d'employeurs judo ; favoriser la formation des salariés des groupements d'employeurs judo et leur financement ; aider et soutenir en cas de besoin ou de demandes les groupements d'employeurs judo dans leur gestion, leur plan de financement et la tenue de leur comptabilité. *Siège social* : institut du judo, 21-25, avenue de la Porte de Châtillon, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 28 août 2012.

1068 - \* Déclaration à la préfecture de police. **WEST INDIES INTERNATIONAL PRODUCTION (W.I.I.P)**. *Objet* : promotion des arts et de la culture caribéenne ; soutien aux artistes antillais et caribéens par une aide active visant à faire connaître les dits artistes ainsi que la gestion de locaux de répétition ; organisation et la promotion de toutes activités pluriculturelles artistiques (théâtre, danse, musique, peinture, littérature, art culinaire...) nécessaires aux objectifs de l'association ; création, production et organisation de spectacles vivants, festivals, concerts et activités annexes ; vente de productions artistiques auprès de tout commanditaire privé ou public légal, ou dans le cadre de manifestations à l'initiative de l'association, les productions artistiques sont promues, diffusées et vendues dans tout lieu public ou privé autorisé et ce, en France et à l'étranger en vue de favoriser le développement culturel et artistique ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par l'association, son extension ou son développement. *Siège social* : 35, rue de la Gaité, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 28 août 2012.

1069 - \* Déclaration à la préfecture de police. **CAESAR MUSIC**. *Objet* : développer, promouvoir, éduquer et favoriser des activités musicales à caractère culturel et social ; enregistrer, produire, diffuser de la musique ; produire les artistes adhérents à l'association Caesar Music. *Siège social* : 105, rue des Couronnes, 75020 Paris. *Date de la déclaration* : 28 août 2012.

1070 - \* Déclaration à la préfecture de police. **APTE.PÔLEREPIT (A.P.R)**. *Objet* : apporter aux personnes atteintes d'autisme ainsi qu'à leur famille, un service d'aide et d'accompagnement dans la vie quotidienne et les loisirs ; étudier les besoins des personnes atteintes d'autisme et de leurs familles afin de répondre aux besoins de ces personnes ; organiser des groupes de paroles et de formation des familles ; implanter des lieux d'accueil et de soins hors les murs ; et plus généralement, effectuer toutes opérations financières, mobilières et immobilières susceptibles de concourir à la réalisation de son objet social. *Siège social* : 2, rue Wilfrid Laurier, 75014 Paris. *Site internet* : www.autisme-apr.com. *Date de la déclaration* : 28 août 2012.

1071 - \* Déclaration à la préfecture de police. **RÉSEAU POUR LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES PÉDIATRIQUES (RESRIP)**. *Objet* : améliorer la continuité des soins et favoriser le maintien à domicile des patients souffrant de rhumatismes et de maladies inflammatoires chroniques ; améliorer l'insertion des patients dans leurs activités scolaires et de loisir et professionnelles ; assurer une coordination autour de la prise en charge du patient par les divers professionnels impliqués, (médicaux, paramédicaux, médico-sociaux et éducatifs), à proximité de son lieu de vie ; adapter la prise en charge en fonction de l'évolution des besoins du patient ; améliorer les connais-

sances des professionnels sur ces pathologies et renforcer l'écoute des patients. *Siège social* : 6, rue Raffet, 75016 Paris. *Date de la déclaration* : 28 août 2012.

1072 - \* Déclaration à la préfecture de police. **FONDS NATIONAL AGRICOLE DE MUTUALISATION SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE (FMSE)**. *Objet* : intervenir sur l'ensemble du territoire national métropolitain en vue de contribuer à l'indemnisation de tout producteur agricole dont, selon les critères d'éligibilité et après expertise, il apparaît qu'il a subi des pertes économiques, en raison de l'apparition d'un événement sanitaire ou environnemental ; toutes les interventions de l'association se font dans le respect et en application des textes réglementaires français et européens concernant son objet. *Siège social* : 9, avenue George V, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 28 août 2012.

1073 - \* Déclaration à la préfecture de police. **ACTION CULTURE & EVENTS (ACE)**. *Objet* : promouvoir des projets culturels et/ou artistiques ; rechercher des sponsorings et des mécénats de manière générale ; mettre en place des cours de civilisations et de langue chinoise et française ; éditer, diffuser et distribuer des arts français et chinois ; exploiter et développer par les nouvelles technologies et les outils multimédias de ces arts ; organiser des forums, congrès, conférences, échanges, jumelages, expositions, défilés, spectacles, rencontres, concours, voyages, marchés artisanaux, concerts, projections de films, fêtes à thèmes, ainsi que toutes manifestations à but artistique ou culturel qui peuvent aider au développement de la culture française en Chine et de la culture chinoise en France ; et plus généralement, toute action qui contribuerait à atteindre les buts ci-dessus énoncés. *Siège social* : 253, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1074 - \* Déclaration à la préfecture de police. **BICHAT BLOUSE BROTHERS**. *Objet* : développer, promouvoir et favoriser le partage des connaissances artistiques et, plus particulièrement, musicales des adhérents, permettant la constitution d'une formation musicale sous forme de fanfare. *Siège social* : 16, rue Henri Huchard, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1075 - \* Déclaration à la préfecture de police. **M-ARCHE (MÉDICAL DE L'ARCHE)**. *Objet* : promouvoir l'hypnose ericksonienne, la nouvelle hypnose, l'autohypnose et plus largement les méthodes, idées et réalisations pratiques relevant du courant de palo alto ; concevoir des formations en hypnose ericksonienne destinées aux médecins et professions de santé ; initier ou fédérer différentes études et recherches ; répondre aux appels d'offres médicales ou non. *Siège social* : 41, rue Lepic, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1076 - \* Déclaration à la préfecture de police. **NAHALAT YAACOB**. *Objet* : organiser des conférences sur le judaïsme, auprès des communautés juives de France. *Siège social* : 53, rue Saint Blaise, 75020 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1077 - \* Déclaration à la préfecture de police. **LE SALON DES ARTISTES ASSOCIÉS**. *Objet* : être un atelier et une vitrine en mouvement qui se met à la disposition d'artistes souhaitant montrer leur travail et organiser des événements culturels. *Siège social* : 12, rue Ramey, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1078 - \* Déclaration à la préfecture de police. **DORCAS**. *Objet* : aider les enfants orphelins et les veuves, en leur apportant un soutien matériel et moral (Psaumes 68.6). *Siège social* : 320, rue Saint Honoré, 75001 Paris. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1079 - \* Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION EVANGELIQUE « YECHOUA »**. *Objet* : aide aux démunis de guerre de la Côte d'Ivoire. *Siège social* : 7 bis, rue de la Durance, 75012 Paris. *Site internet* : www.onglesamisdelaterneldesarmées.blogspot.com. *Date de la déclaration* : 30 août 2012.

1080 - \* Déclaration à la préfecture de police. **SOS HARCELEMENT SEXUEL**. *Objet* : offrir l'écoute et la disponibilité immédiate aux victimes d'harcelements sexuels dans leurs souf-